

N° 2010-183

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	12/05/2010
Affichage	12/05/2010

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : CULTURE 5

**OBJET : EXPOSITION DES
TRAVAUX D'ELEVES DE L'ECOLE
DES BEAUX ARTS AU CENTRE
D'ART CONTEMPORAIN**

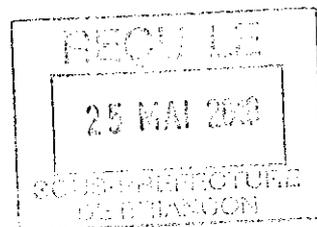
Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie
GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric
CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

Comme chaque année, l'école des Beaux Arts propose d'organiser une exposition de travaux d'élèves au Centre d'Art Contemporain.

Ce projet permettra aux élèves de présenter leur production dans un lieu prestigieux au cœur de la Cité Vauban et aux professeurs de faire connaître la qualité de leur enseignement. En effet, il est important que cette structure, exemplaire et unique dans le département, subsiste et se développe. Il faut donc la valoriser auprès de tous.

Cet évènement se déroulera **du samedi 5 juin au samedi 19 juin inclus**, entrée gratuite. La commune soutiendra l'organisation de cet évènement à hauteur de 1 000 €, correspondant à la rémunération du personnel d'accueil.

Le vernissage aura lieu le samedi 5 juin à 18 H 30 au Centre d'Art Contemporain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver cette proposition.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

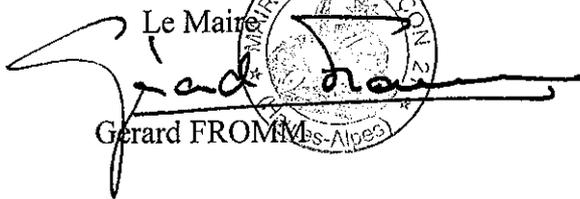
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gerard FROMM


TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE